

Quelques réflexions sur le poème en prose

* Personnelles :

-- Je n'ai écrit (publié - car je sais écrire autrement, sous d'autres formes) que des livres de poèmes en prose. Ce qui, à ma connaissance tout au moins, est assez peu répandu : Ponge (et encore ?), GL Godeau – j'en oublie sans doute.

-- Pourquoi cette prédilection, cet attachement ?

-- Pour ma part, il faut en revenir aux années de « formation » (années 65-70 environ). Je me voulais davantage écrivain que poète, pouvant toucher à tous les genres. Le roman ou le théâtre ne me venaient pas facilement, la poésie, plus abordable apparemment à cet âge, m'avait toujours attiré.

-- Deux livres m'ont ouvert les yeux sur la poésie moderne: deux « panoramas critiques » publiés par Seghers dans les années 60 : « De Rimbaud au surréalisme » par Georges-Emmanuel Clancier et « Poètes français d'aujourd'hui » par Jean Rousset. Dans ce dernier, je découvris Ponge, Michaux, que je lus ensuite plus avant, et qui me permirent de dépasser mes contradictions prose/poésie ; dans le premier je lus et relus « La repasseuse », poème en prose de Pierre Reverdy qui me paraissait un modèle à suivre.

- J'avais donc idée de ce que je voulais faire, et surtout de ce que je voulais éviter :

* la « poésie », c'est-à-dire le matériau dit « poétique » (j'aime beaucoup pouvoir introduire des objets « anti-poétiques »), les afféteries de langage (pour simplifier, je dirais que je déteste Saint-John Perse, mais adore Claudel).

* « l'écriture au génitif », si répandue à l'époque – et encore aujourd'hui hélas : alliance concret/abstrait pour « faire image » (« la véracité de la clairière » ou « la clairière de la véracité »).

* le « linguisticisme », la « poésie structuraliste », le « poétique » prenant le pas sur la « poésie », le formalisme gratuit (Denis Roche, « la poésie des profs de fac »...)

* le « prosaïsme », trop de poèmes n'étant que de la prose découpée.

- Bizarrement, le poème en prose interdit tout prosaïsme.

- Et, paradoxalement, une grande liberté formelle y est possible : non-respect des structures logiques de la phrase, emploi des signes de ponctuation seulement comme signes de lecture, etc.

- Donc, je me suis donné des règles et j'ai été très heureux de voir que la plupart rejoignait les spécificités préconisées par Louis Guillaume dans sa conférence : « tout organique », « brièveté », « condensation, rapidité des images, sobriété », « grande économie de moyens ».

- Le poème en prose est donc devenu pour moi comme une vieille veste que je n'ai pas envie de quitter, et où je me sens bien

* Générales :

Pour dépasser le cas personnel, quelles définitions donnerais-je du poème en prose ?

- D'abord, et sans tenir compte pour l'instant de la qualité littéraire ou poétique, je dirais que le poème en prose ne doit pas dépasser une page de livre (ou d'écran d'ordinateur ou de liseuse), et même ne pas dépasser, allez, disons trente lignes. (Et je peste quand je vois des livres où cette spécificité n'est pas respectée, où des chevauchements de page à page ont lieu. Le poème en prose a droit à son aspect, à son allure, à son apparence, à sa figuration visuelle -

- autant qu'un poème dit poème : géométrie du carré, ou du rectangle, éventuellement percés de meurtrières horizontales - le moins possible.

- Prenons « Le spleen de Paris » de Baudelaire. « Les fenêtres », « Le port », « L'étranger » sont poèmes en prose au sens moderne. Les autres sont courts récits, proses, nouvelles...

- Dans le Carnet 35/36, Michel Decaudin fait 9 propositions pour le poème en prose auxquelles je souscris dans l'ensemble. Page 88, il écrit : « la cinquième rêverie » souvent évoquée, est une prose poétique, non un poème autonome ». Il a raison. Pourtant, si l'on isolait le passage le plus connu (« Quand le soir approchait... peine de penser »), ne pourrait-on obtenir un poème en prose, comme les haïkus des grands maîtres japonais naissaient à l'intérieur de récits de voyages ?

- Le poème en prose ne serait-il alors qu'une sorte de « paragraphe » ? Non, et le résultat rousseauiste n'est pas satisfaisant. Si le poème en prose peut être considéré par certains côtés comme un paragraphe mental, il n'a pas besoin d'autre chose pour exister et doit rester un tout se suffisant à lui-même.

Au contraire de ce que dit (p.88 du Carnet), la « Cinquième rêverie » de JJ Rousseau pourrait très bien devenir poème en prose à condition de mettre le texte au présent, de couper, et de ne garder que les huit-douze lignes les plus évocatrices. (*donner exemple*)

- avenir du poème en prose : il y a encore beaucoup de retenue sur le poème en prose (mes aventures de prose découpée dans des anthologies ou affiches). Pour le grand public, le poème en prose n'est pas encore (ne serait-ce que visuellement poème)

- pourtant, les distinctions entre genres littéraires s'affaiblissant de plus en plus, le poème en prose a certainement de l'avenir devant lui.

JC Martin
(septembre 2012)